



UNSA Education de Seine Maritime  
77, quai Cavelier de la Salle  
76100 ROUEN  
Tél : 02 35 73 16 75  
Fax : 02 35 03 92 26  
Mél : [76@se-unsas.org](mailto:76@se-unsas.org)

## **Déclaration au CDEN extraordinaire du 9 mars 2011**

A la rentrée 2011, ce seront 16 000 postes supplémentaires qui seront supprimés, soit plus de 50 000 en cinq ans, malgré l'augmentation des effectifs d'élèves. Les conséquences auront des effets immédiats sur la taille des classes dans les écoles, les collèges et les lycées, la scolarisation des enfants de deux et trois ans, les élèves en difficulté, le fonctionnement des services et l'offre d'enseignement... Le gouvernement fait le choix de la régression. Il a fait aussi ce choix en supprimant la formation initiale des enseignants entraînant ainsi démissions et effondrement du recrutement. Dans le même temps, la majorité parlementaire a décidé de favoriser l'enseignement privé au détriment du service public.

Sans doute encouragés par la « prime à la casse », les recteurs rivalisent d'invention pour supprimer des emplois dans l'Education Nationale. La nôtre, très zélée, a réussi à négocier 377 suppressions de postes pour notre académie : dans le 1<sup>er</sup> degré 107 postes en Seine Maritime et 49 dans l'Eure, 196 postes dans le second degré, sans oublier les 25 postes de personnels administratifs.

Rien n'échappe à cette chasse budgétaire qui explore les moindres recoins du système éducatif sans jamais s'interroger sur les finalités de l'école, sans que jamais les questions pédagogiques de fond soient évoquées, ni même les conditions de travail des élèves... et des personnels.

Notre département n'échappe pas à la règle et s'engage ainsi dans la voie de l'affaiblissement de notre service public d'Education.

Dans les écoles, la rentrée 2011 sera marquée par la suppression de postes d'intervenants en langue vivante, au moment même où le ministre annonce un plan langue dès la maternelle !

Les postes des Professeurs des Ecoles Maitres Formateurs (PEMF) sont en danger, alors que la réforme de la formation des enseignants rend leur présence encore plus indispensable auprès de stagiaires désorientés et que le discours du Président de la République réaffirme la nécessité de professionnaliser au mieux l'entrée dans le métier.

La scolarisation des enfants de deux ans est sacrifiée. Plus aucun enfant de 2 ans hors REP n'est comptabilisé dans les effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée : c'est une des innovations de notre nouvel Inspecteur d'Académie et du jamais vu. Nous nous étions habitués à ce que la scolarisation des enfants de deux ans serve de variable d'ajustement, mais là, on bat tout les records !

Par ailleurs, alors que les études PISA pointent le nombre grandissant d'élèves en difficultés, l'UNSA Education s'élève encore et toujours contre les menaces qui pèsent à nouveau sur les RASED.

Concernant les difficultés de remplacement, ce n'est pas en supprimant des emplois qu'elles pourront être résolues.

Face à cette situation inquiétante pour notre département, le SE-UNSA a donc décidé de se saisir du dispositif d'alerte sociale désormais à sa disposition pour contraindre l'administration à négocier sur ces suppressions d'emplois.

Comme le prévoit la loi, le SE-UNSA vient donc de déposer une demande de négociation préalable auprès de l'Inspecteur d'Académie. Il dispose maintenant de 11 jours pour organiser cette concertation et fournir au SE-UNSA, comme inscrit dans la réglementation, tous les documents utiles à cette négociation.

Dans le même temps, l'UNSA Education et le SE-UNSA mobilisent pour la journée d'action du 19 mars, qui sera, fait exceptionnel, une manifestation académique, pour exprimer, avec l'ensemble de la communauté éducative, son opposition à la casse budgétaire du service public d'éducation.